



Union Nationale des Sous Officiers en Retraite **(U.N.S.O.R)**

Mesdames et messieurs les SOUS-OFFICIERS, et CAPORAUX-CHEFS, mais également tout le personnel militaire d'active, ceci vous concerne.

Quels sont vos soucis aujourd'hui ?

Vous vous êtes engagés pour servir la France, vous devez vous concentrer sur votre mission avant tout, je dirai même vos missions.

Tout cela avec sérieux et du mieux que possible, permettant l'évolution de carrière.

Aujourd'hui, tout devient de plus en plus compliqué, effectuer une carrière complète sera de plus en plus difficile, une majorité des militaires effectueront une carrière courte sous contrat et non avec une perspective de passer de carrière au bout de quelques années.

Mais avez-vous pensé au futur, c'est-à-dire à l'âge de la retraite ?

Notre association fait partie des associations reconnues par le Ministère de la Défense. Pour cela nous sommes présents au Conseil Supérieur de la Fonction Militaire – CSFM (créé par l'insistance de notre président fondateur), au Conseil Permanent des Retraités Militaires – CPRM, depuis 2007 au Comités Sociaux, membre de l'ARCO (association de reconversion) et dans bien d'autres instances. Auditionnés par la Commission de la Défense et des Forces Armées.

Notre force : LE NOMBRE d'adhérents.

Les anciens, très assidus et fidèles adhérents, ayant connus les avancées obtenues par notre association vieillissent et nous quittent pour un monde meilleur.

Malgré la reconnaissance et l'autorisation du Ministère à ce que les actifs rejoignent nos rangs, cela se fait attendre.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS,
COMME VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

N'attendez pas qu'il soit trop tard

Tout Actif sera le retraité de demain.

Alors, **REJOIGNEZ – NOUS**, sans plus attendre.

Le Président National
Jean BIHAN

Pourquoi nous rejoindre ?

Nous sommes libre de parole, tout en n'entrant pas dans la catégorie du professionnalisme, ni de syndicalisme (ce qui nous exclurait automatiquement du circuit).

Apolitique, nous posons nos questions sur tout problème aux élus nationaux de tout bord.

Souvent écoutés, il faut du temps pour être entendu et souvent il faut insister, répéter et répéter.

Toutes nos « revendications » ont pour sujet nos retraites, elles permettent surtout d'améliorer les retraites des actifs d'aujourd'hui, c'est-à-dire : LA VOTRE.

Pour exemple :

Les Pensions Militaires d'Invalidité.

Lors du départ de l'active, le sous-officiers sera indexé suivant une grille datant de 1956 où l'indice au taux du grade est inférieur de l'indice des Officiers mariniers (sous-officiers de la marine). Discrimination enfin reconnue par Madame Michèle ALLIOT MARIE.

Au fil du temps, nous venons d'obtenir, enfin, une révision de cette grille, mais cela ne sera valable que pour les personnes bénéficiant d'une PMI après la sortie du décret, c'est-à-dire mi-mai 2010.

A nous de continuer le combat pour voir une réparation complète et une prise en compte des anciens qui ont une perte pécuniaire importante au fil du temps.

Les maladies professionnelles (amiante – nucléaire)

Là aussi il faut se battre, mais nous devons nous attendre à d'autres maladies pouvant découler de l'utilisation des nouvelles technologies. Sachant que souvent, la maladie ne se déclare que de nombreuses années après.

Actuellement, ne doit-on pas être présent et réagir sur les réformes en cours ?

Réforme des retraites - Vous êtes concernés.

Condition Militaire - Peut être améliorée par les nouveaux matériels, mais au détriment du nombre de personnels (réduction des effectifs - multiplication des missions en OPEX et autres).

Pour pouvoir remplir notre mission de Retraités, nous avons besoin de vous, Actifs.

AUJOURD'HUI PLUS QU'HIER, NOUS DEVONS ÊTRE PLUS NOMBREUX.

UNIR ET SERVIR LE PERSONNEL MILITAIRE
Je dirais : RENFORCER LA COHESION